Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'AUDE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 06 Mars 2020

CORONAVIRUS COVID-19

Mme la préfète de l'Aude, en lien étroit avec l'ARS Occitanie, a tenu ce jeudi 6 mars la 2ème réunion des principaux services afin de veiller à la bonne mise en œuvre des recommandations sanitaires édictées par le ministère de la santé.

La France étant passée au stade 2 de l'épidémie, c'est-à-dire que le virus circule sur plusieurs zones du territoire appelées « clusters », les mesures ont évolué dans l'objectif de limiter la propagation du virus sur le territoire national :
- les rassemblements de plus de 5000 personnes en milieu confiné sont interdits par arrêté du ministère de la santé. Dans l'Aude, il n'existe pas de tels rassemblements.
- une attention particulière sera portée aux rassemblements en milieu ouvert ou semi-ouvert. En fonction des risques encourus (brassage de populations, ...), ils pourront être annulés ou reportés.
- sauf pour les personnes revenant de la région d'Hubei en Chine, la règle du maintien en quatorzaine pour les personnes revenant des zones oranges (touchées par le virus) n'est plus nécessaire. Ces personnes sont invitées à ralentir leur vie sociale et à s'auto-surveiller (prise température deux fois par jour). Cette nouvelle mesure a entraîné la levée des mesures de quatorzaine qui étaient en cours.
- tous les voyages scolaires ont été annulés.

Madame la préfète rappelle que le respect des « mesures barrières » est fondamental pour lutter contre la propagation du virus :
• Se laver les mains TRES régulièrement entre 20 et 30 secondes (eau et savon, gel hydro-alcoolique), est la mesure barrière prioritaire car la plus efficace contre la propagation du coronavirus ;
• Tousser ou éternuer dans son coude
• Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
• Utiliser des mouchoirs à usage unique
• Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

Pour rappel, en cas de symptômes laissant suspecter une infection au coronavirus, la personne doit appeler le 15 et rester chez elle. Le cas échéant, la personne sera orientée vers le CH de Carcassonne, siège du SAMU, pour l'ouest audois, ou vers le CH de Perpignan pour l'est audois.

A cette heure, aucune personne atteinte du virus n'a été recensée dans le département de l'Aude.

N'hésitez pas à consulter les sites d'information officiels mis à jour en temps réel par le Gouvernement et le Ministère de la santé, et ne participez pas à relayer les fausses informations :
- Numéro national d'appel gratuit 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/

Contact presse :
Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*
04.68.10.27.87
Marlène ARCIZET – *Assistante communication*
04.68.10.29.82